



Caution solidaire et saisi sur compte

Par **misterine**, le **12/12/2015** à **11:37**

Bonjour , je suis caution solidaire pour une amie , elle n à pas payé ses loyers bref jugement exécutoire et saisi sur compte , je viens de faire appel car je n ai jamais eu le double de cette caution et du bail , de plus c est cette personne qui à rempli entièrement la caution solidaire de sa main et m à juste dit de signer (ce que j ai fait bêtement je l avoue) , manque aussi des phrases des textes obligatoire ,pas de date du bail , pas de dates de début et de fin , il est dit que j ai reçu un exemplaire du bail alors que ce n est pas possible car j ai signé la caution le 9/06 et le bail à été fait le 14/06 , qu en pensez vous ? puis je faire annuler cette caution ?
Merci beaucoup de vos réponses

Par **amajuris**, le **12/12/2015** à **12:18**

bonjour, nest-ce votre compte qui a été saisi ou celui de votre amie ?
vous pouvez consulter c elien sur le formalisme d el'acte de cautionnement:
<http://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-dray/formalisme-acte-cautionnement-6699.htm#.VmwABkrhBxAr>
salutations

Par **misterine**, le **12/12/2015** à **13:11**

Les deux , le mien et le compte joint avec ma compagne ni pacsé ni marié , au point de vu du formalisme il manque des mentions des deux textes obligatoire

Par **morobar**, le **12/12/2015** à **16:06**

Bonjour,
J'ai du mal à comprendre ce qui a pu se passer lors du passage au tribunal.
Puis je suppose que le jugement a été signifié.
Car maintenant au stade de l'exécution il n'y a plus grand chose à faire

Par **misterine**, le **12/12/2015** à **16:54**

heureusement si une avocate a fait appel dans les temps et prépare des conclusions pour nullité de la caution , je ne suis pas allé au tribunal car ça faisait un an que j'avais déménagé , on m'a tout signifié mais dans une boîte où il n'y a plus de nom ainsi que pour la saisie sur compte qui devait être faite à personne et oui les huissiers font bien comme ils veulent , il a noté " nom sur la boîte , absence momentanée " et pour le compte joint il a aussi notifié à ma compagne à la même adresse alors qu'elle n'y a jamais habité et en plus au nom de Me ...(mon nom à moi lol !) alors que nous n'avons jamais été mariés!!!! ...et même raison invoquée de l'huissier " nom sur la boîte " et absence momentanée " complètement faux et inventé ! de quoi rire ? non ? ils sont exceptionnels ces huissiers...surtout capable de mentir à leurs grès pour faire croire qu'ils ont fait leur travail...!!!!